



Négociations Réunions Annuelles Obligatoires

DMS, le 28 janvier 2019

Une 4^{ème} réunion de négociation a eu lieu mercredi 22 janvier ... pour accoucher d'une souris. Depuis des années il n'y a pas d'efficacité dans ce type de « négociations », alors à quoi bon poursuivre cette méthode non productive ?

La Direction nous a présenté la lettre de cadrage du groupe Thales pour l'application de la politique salariale 2019, sans nous donner les informations complémentaires nécessaires à l'analyse de la bonne application de la politique salariale de 2018. Elle a **refusé** de nous donner ses propositions de politiques salariales pour 2019, préférant nous rappeler les objectifs non atteints et les programmes en difficulté.

Le ton est donné !!

En réaction, nous avons décidé de vous laisser la primeur des **revendications CFDT** :

- **Pas d'impact de la Prime Macron sur le Budget NAO**
- **Augmentation Générale pour tous + 3,1% : Talon de 70€.**
- **Augmentation Individuelle : + 3,1%
Aucune AI inférieure à 1,5%**
- **Budget spécifique pour les promotions garantissant un minimum de 3% d'augmentation hors augmentation générale.**
- **Budget spécifique dans le cadre de l'égalité professionnelle : +0,1%**
- **Revalorisation des minimas existants au sein de DMS (Au meilleur des minimas ex-TUS vs Brest DFL)**
- **Aucune rémunération inférieure à 105% des minimas conventionnels**
- **Pour les I/C : intégration dans le salaire de la part individuelle (moyenne des 3 dernières années) des BSO/PVSO ou, à défaut, alignement pour les I/C sur les taux cibles du Groupe.**
- **Pour les mensuels : 13^{ème} mois égal au minimum au PMSS (3 377€) quel que soit le niveau.**
- **PVCO pour les Mensuels.**
- **Budget Spécifique de + 0.5% dédié à l'harmonisation inter-sites.**

Pour mémoire :

- **Inflation : + 1,9% sur les 12 derniers mois**
- **Energie (Novembre 2018) : +11,2% sur 12 mois**
- **Rémunération de capital Thales : 13,3% (dividendes)**
- **Taux de croissance 2018 : 1,7%**
- **Augmentation du PMSS : 2% à 3 377€ au 01/01/2019**
- **Tendance de l'évolution des salaires 2019 : environ 1,8%**
- **Minima I/C 2019 : accord entre les partenaires sociaux sur une augmentation de 2,1%**

Collectif CFDT Thales DMS France
S'engager pour chacun, Agir pour Tous
Consultez notre site <http://www.cfdt-thales.com>



NAO 2019, RECONNAISSANCE ?

NAO 2019 : Construction de notre proposition



Notre proposition est basée sur deux piliers :

- La négociation nationale au sein de la métallurgie qui a abouti le 09 janvier 2019 à la signature d'une revalorisation des salaires des I/C de 2,1% pour 2019. Cet accord a été signé par l'UIMM et la CFDT notamment. **Thales ne peut s'en affranchir.**
- Les résultats de TDMS et de Thales seront bons, à n'en pas douter. En témoigne l'anticipation faite par Thales le 6 décembre, en déclenchant le versement d'un acompte sur dividende de 0,5€ par action soit au total plus de 107 M€ versés aux actionnaires.

En conséquence, pour un juste partage de la richesse créée, nous pensons que Thales DMS peut se permettre une Augmentation Générale supérieure de 1% à l'accord de la métallurgie (effet Noria mesuré environ à 1%), tout en justifiant d'une Augmentation Individuelle équivalente.

Cela serait pour 2019 une **reconnaissance des efforts consentis par toutes et tous.**

La CFDT met en garde la Direction contre toute mesure visant à fractionner le collectif de travail. On ne peut d'un côté, inventer des outils RH comme « Perform Through Cooperation » et de l'autre, produire des mesures salariales démotivantes et cassant le collectif de travail.

Un peu de cohérence !!

Dialogue Social : Alerte Grave à Thales DMS

Depuis plus d'un an maintenant, dans la continuité du processus de fusion des entités TSA, TUS et TMI, des négociations sont toujours en cours. Vous trouvez que cela n'avance pas. Vous avez raison.

La Direction traîne et fait la sourde oreille. Une tortue irait bien plus vite que ce processus de négociation.

Il ne reste que trois mois pour finaliser l'harmonisation alors que les sujets principaux qui changeront votre vie de salariés n'ont toujours pas été abordés : Temps de travail et Budget ASC.

Nous avons en face de nous une Direction qui ne respecte plus le dialogue social et joue la montre comme pour la NAO 2019. Déjà 4 réunions laborieuses, voire tendues, pour tenter vainement d'obtenir les statistiques salariales (liasses), condition sine qua non pour pouvoir jouer notre rôle et vous assister dans vos évolutions de carrières.

NAO 2019 : Contexte Thales DMS

Les vœux de notre Directeur Général Adjoint annoncent-t-il déjà le ton des NAO 2019 ?

De nombreux salariés les ont visiblement peu appréciés. Mais peu importe, la Direction a sa stratégie et lors de la dernière réunion de NAO Mercredi 23 Janvier, le ton est resté le même : objectifs non atteints et programmes en difficulté.

Quel mépris intolérable vis-à-vis des salariés qui se démènent, parfois depuis des années, sur ces programmes en difficulté. La Direction de Thales DMS aurait tout intérêt à les soutenir et à les encourager dans leurs efforts.

Enfin la CFDT a interrogé officiellement la Direction sur ces contradictions flagrantes : objectif de prise de commande non tenu pour 2018, mais augmentation des taux horaire UWS de 5%. Cherchez l'erreur ?

Combien de plans de compétitivité vont être annulés par cette augmentation purement financière ?

A moins que cela soit finalement la première annonce de la direction pour les NAO : 5% pour tous !

**La CFDT reste mobilisée, notamment pour les prochaines NAO :
28 janvier et 6 février.**



Collectif CFDT Thales DMS France
S'engager pour chacun, Agir pour Tous
Consultez notre site <http://www.cfdt-thales.com>

JEU DE DUPES ?